

# DÉLIBÉRATION

## COMMUNE DE PÉRONNAS

D\_2022\_07\_051

Sur convocation en date du 7 juillet 2022, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 18 juillet 2022 à 20H00, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FERRIER Patricia
THEVENET Jean-Marc	BERTHET Dominique	GAY Daniel
BERLAND Martine	CALMUS Zarouhine	GEOFFRAY Karine
MARTIN Hubert	CARLIER Albert	MONTIBERT Pierre
CHATELAIN Béatrice	CHIROL Xavier	PANEL Olivia
SIMONET Jean-Michel	DUBOIS Loïc	PERNET Martin
	DUCLOS Laurent	PEYROT Pascale
	DUCROZET Isabelle	SUPIE Sylvie
	FALAISE Alain	VOVILIER Christian

Procurations :

Monsieur Pascal FAYARD donne procuration à Madame Pascale PEYROT

Madame Catherine PIVET donne procuration à Madame Sylvie SUPIE

Absents :

Monsieur Pascal GOYAT

Monsieur Laurent MAIGRE

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Michel SIMONET

Mise en ligne le : 19 JUIL. 2022

### Budget général 2022

#### Décision modificative n° 1

Présentation des décisions par Madame Béatrice CHATELAIN, Maire adjoint.

Madame le rapporteur informe l'assemblée de la nécessité de procéder à des ouvertures et à des transferts de crédits sur le budget général 2022 dans le cadre de la souscription d'un emprunt.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1 à 3, L.2321-1 à L.2321-4, L.2313-1 et suivants,

Vu la délibération en date du 14 mars 2022 approuvant le budget primitif 2022,  
Sur proposition de Madame le rapporteur,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**À l'unanimité (27 voix pour),**

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 du budget général de la Commune comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

# DÉLIBÉRATION

## COMMUNE DE PÉRONNAS

D\_2022\_07\_051

Section de fonctionnement			
<u>Dépenses</u>			
Chapitre	Article- Programme. fonction	Libellés	DEPENSES
66	66111.01	intérêts	11 000,00 €
	6688.020	frais dossiers	2 550,00 €
<b>Total Dépenses Fonctionnement</b>			<b>13 550,00 €</b>
<u>Recettes</u>			
Chapitre	Article- Programme. fonction	Libellés	RECETTES
013	6419.020	Remboursement sur rémunération du personnel	13 550,00 €
<b>Total Recettes Fonctionnement</b>			<b>13 550,00 €</b>

Section Investissement			
<u>Dépenses</u>			
Chapitre	Article-Programme. fonction	Libellés	DEPENSES
16	1641.01	Remboursements emprunt 1 000 000€	20 000,00 €
	1641.01	Remboursements emprunt 2 000 000€	34 000,00 €
23	2313-394.251	Construction restaurant scolaire	1 946 000,00 €
<b>Total Dépenses Investissement</b>			<b>2 000 000,00 €</b>
<u>Recettes</u>			
Chapitre	Article-Programme. fonction	Libellés	RECETTES
16	1641.020	Emprunts	2 000 000,00 €
<b>Total Recettes Investissement</b>			<b>2 000 000,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 18 JUILLET 2022



Le Maire

Hélène CÉDILEAU

Le Secrétaire de séance,

Jean-Michel SIMONET